



## Nouveau plan de warrants approuvé pour LDA Capital par l'AGEX de Mithra

**Liège, Belgique, 23 juillet 2020 – 7:30 CEST** – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine, annonce aujourd’hui que son Assemblée Générale Extraordinaire (AGEX) tenue le 22 juillet 2020 a approuvé l’émission de 690 000 warrants<sup>1</sup> au profit de LDA Capital Ltd. Les warrants ont été émis en application de la transaction annoncée le 24 avril 2020<sup>2</sup>.

Les warrants ont une période de longévité de trois ans. Ils ne sont généralement pas cessibles et ne peuvent être exercés qu’en conformité avec les termes et conditions approuvés par l’Assemblée Générale. Chaque warrant donne le droit de souscrire à une nouvelle action Mithra. En cas d’exercice des warrants, Mithra demandera la cotation en bourse des actions sous-jacentes sur Euronext Bruxelles. Les warrants en tant que tels ne seront cotés en bourse sur aucun marché.

Dès lors que le quorum de présence pour l’émission des Share Lending Warrants au profit de respectivement François Fornieri, Alychlo NV et Noshaq SA n’a pas été atteint (pour autant que cela soit nécessaire au regard de l’article 7 :193 du Code Belge des sociétés et des associations), Mithra convoquera rapidement une nouvelle AGEX.

Le capital social de Mithra s’élève actuellement à 31 153 882,82 EUR, divisé en 42 554 297 actions ordinaires. Tous les documents relatifs à l’Assemblée générale, en ce compris les termes et conditions applicables aux warrants sont disponibles sur le [site internet de la Société](#).

\*\*\*\*\*

### Pour plus d’information, merci de contacter:

**Alexandra Deschner (IRO)** : +32 490 58 35 23 - [investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)  
**Carole Kousis (Presse)** : +32 4 349 28 22 – [press@mithra.com](mailto:press@mithra.com)

### À propos de Mithra

*Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s’engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L’objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d’efficacité que de sécurité et de confort d’utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l’Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, une nouvelle ère en contraception orale, PeriNesta®, le premier traitement oral complet ciblant la périmenopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre*

<sup>1</sup> Warrants ou Droits de souscription d’actions de la Société

<sup>2</sup> [Communiqué de presse Mithra](#), 24/04/2020

à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 250 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. [www.mithra.com](http://www.mithra.com)

### Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédicts par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Alertes  
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur [investors.mithra.com](http://investors.mithra.com) pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :  
[Linkedin](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#)